

V.

DÉPÔT

DES CONDAMNÉS A LA DÉPORTATION.

des tableaux.

- Mouvement général d'entrée et de sortie.
- Renseignements sur l'état sanitaire.
- Renseignements sur l'état disciplinaire.

DÉPÔT DES CONDAMNÉS A LA DÉPORTATION DE QUÉLERN.

I. — Mouvement d'entrée et de sortie.

Effectif au 31 décembre 1873		515
Entrées {	Venant du lieu du jugement	133
	Réintégrés après évasion	2
	— après transfèrement dans un établissement hospitalier	33
	Ensemble	703
Sorties {	Par grâce	1
	Transférés à la Nouvelle-Calédonie	473
	— dans d'autres établissements pénitentiaires	172
	— dans des établissements hospitaliers	54
	Evadés	2
Décédé	1	703
Nombre de journées de détention: 83,616		

II. — Renseignements sur l'état sanitaire.

Admissions à l'infirmerie ou envois à l'hôpital pour maladies aiguës	5	
— — — — — chroniques	9	
	Total	14
Journées de traitement à l'infirmerie	7,30	
à l'hôpital	6,75	
	Total	14,05
Décès à l'infirmerie		
à l'hôpital		
	Total	
Cas d'épilepsie constatés pendant l'année		

III. — Renseignements sur l'état disciplinaire.

INFRACTIONS.

Actes de violence		
Actes d'immoralité		
Infractions diverses		
	Total	15

PUNITIONS.

Cellule de punition, de 1 jour à 8 jours inclusivement	61	
— — de 9 à 15 jours	13	
— — de 16 jours à 1 mois	3	
Pain sec, de 1 à 3 jours		
Autres punitions		
	Total	15